



## Le mot du Maire

Chers amis,

L'ensemble du conseil municipal, étant rentré d'une période de congés bien méritée, va pouvoir reprendre ses activités en ce qui concerne les projets engagés pour l'année 2021. Il nous semble donc, de ce fait, indispensable de vous faire un point sur la situation actuelle à Bonnée.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes toujours dans le contexte d'une crise sanitaire que nous avons du mal à maîtriser et que seule la vaccination pourra enrayer malgré les avis très partagés à ce sujet. Il est également indispensable, et je vous encourage, à maintenir les gestes barrières en vigueur et c'est en faisant preuve d'une solidarité exemplaire que nous pouvons espérer sortir de cette crise sanitaire et retrouver une vie normale.

Pour votre information, les associations locales ont repris partiellement leurs activités dans le respect des consignes sanitaires.

Je souhaite aussi aborder avec vous la gestion de l'eau sur notre territoire pour les années à venir.

Nous avons un réseau d'eau qui donne quelques signes de fatigue sur certains secteurs, une grande partie du réseau date des années 60, soit une existence de 61 ans pour Bonnée.

La durée de vie moyenne des réseaux sur le département est de 60 à 80 ans, il est donc nécessaire de lancer un diagnostic sur l'état de l'ensemble du réseau afin de planifier des travaux de renouvellement des canalisations sur plusieurs années. Il est important aussi de vous informer du rendement et du prix de l'eau sur notre commune à comparer au territoire communautaire :

Le rendement entre l'eau pompée au forage et l'eau revendue aux habitants de Bonnée est de 75% à comparer à un rendement de 80% sur la communauté de communes et 83% pour le Département.

Le prix de l'eau (hors location de compteur et toutes taxes comprises) est de 1,22€ TTC pour Bonnée à comparer au prix moyen de 1,47€ TTC sur la Communauté de Communes.

Comme vous le savez, le budget de l'eau est un budget annexe qui doit s'équilibrer entre les recettes et les dépenses, et malgré les excédents de ce budget, nous serons certainement obligés de prendre un emprunt pour couvrir ces dépenses le moment venu malgré les aides de l'état et de la Communauté de Communes.

Je serai donc contraint, dans le courant de l'année 2021, de proposer en conseil municipal une augmentation du prix du m<sup>3</sup> d'eau, augmentation qui, je vous rassure, sera maîtrisée.

J'attire aussi votre attention sur l'état de votre réseau privé et des éventuelles fuites sur vos équipements, ces fuites ont un coût pour la collectivité, soyez vigilants et surtout surveillez régulièrement votre consommation d'eau en cours d'année en contrôlant votre compteur.

Je reste à votre écoute pour toutes questions concernant la gestion de l'eau ou tout autre sujet que vous souhaitez aborder sur rendez-vous le jeudi soir de 17h30 à 19h.

Pour ce qui est de l'assainissement, il n'y aura pas d'augmentation du prix du m<sup>3</sup> d'eau traitée en station d'épuration durant la même période d'augmentation du prix de l'eau, mais il est également nécessaire d'être vigilant et d'éviter de rejeter les eaux pluviales dans le réseau d'assainissement.

En ce qui concerne les travaux de la route d'Ouzouer, la première tranche sera terminée fin novembre-début décembre et la deuxième tranche est prévue début d'année 2022. Vous serez tenu informés de l'évolution de ces travaux relativement importants. L'entrée et la sortie de l'école seront maintenues par la place de la Plaine dans les mêmes conditions qu'au mois de juin 2021 pendant toute la durée du chantier.

Vous remerciant de votre attention, je vous souhaite une bonne rentrée à tous.

Bien amicalement.

Michel AUGER

# Rentrée scolaire 2021

Pour la rentrée de septembre, 219 élèves sont attendus aux écoles de Les Bordes et Bonnée. A Bonnée, 71 élèves sont répartis en une classe de CE2/CM1, une de CM1 et une de CM2. Une nouvelle maîtresse est nommée Mme Mauduit. Mme Méthivier sera la directrice.

La semaine de quatre jours est maintenue.

## Les horaires de classe sont :

Les Bordes : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h15.  
Bonnée : de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.

## Horaires du car :

- Bonnée : Départ : 8h15  
- Les Bordes : Départ : 8h30 au 38, rue de la Mairie.

Retour : 16h35

Retour : 16h50 à l'arrêt de bus de la Mairie  
(à l'entrée de la place Brucy).

## Horaires de la garderie :

- Les Bordes : 7h00 à 08h20 et 16h30 à 19h

Tél. garderie : 02 38 29 08 63

Mail : alshbb45@gmail.com

La vente des tickets de cantine et de garderie s'effectuera les mardis et vendredis de 15h à 18h au secrétariat du SIVOM (38, rue de la Mairie 45460 Les Bordes. Tél.: 02 38 38 14 92. Mail : sivom-lesbordes-bonnee@orange.fr)

Les tarifs des différents services sont :

**Restaurant scolaire** : 3,30 €.

**Garderie** selon le quotient familial :

- de 0 à 599€ : 2,50 €
- de 600 à 999€ : 2,80 €
- à partir de 1000€ : 3,20 €

**Transport** : 60€/an pour le premier enfant puis 30€ pour les suivants.



Remise des prix 2021, dont dictionnaire de français aux CM2 plus pochette surprise, en présence des élus de Bonnée.

## Boîte à livres

Nouveauté à Bonnée ! La lecture gratuite à proximité.

Vous l'avez sans doute remarqué depuis quelques mois, la municipalité a mis à votre disposition une boîte à livres place de la plaine.

Le principe est simple, vous pouvez gratuitement déposer et emprunter les livres de votre choix. L'idée est de faire circuler les livres et les histoires ! Nous espérons que cette petite bibliothèque de rue encouragera le partage et favorisera un accès à la culture.

Nous vous demandons d'en prendre soin, et de nous aider à veiller à la bonne circulation des ouvrages et au rangement à l'intérieur.



## Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)

Le P.C.S. de la commune de Bonnée est en cours de mise à jour afin de garantir la sécurité en cas d'évènements dangereux (naturels ou non) et de mettre en place les protocoles adaptés en cas de menace ou accident pour garantir la protection de la population.

À ce titre, nous recensons les habitants possédant une barque, ou petit bateau qui pourraient servir à évacuer en cas d'inondations. Merci de bien vouloir vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie dans ce cas-là.

Par ailleurs, nous vous rappelons que Bonnée se trouve désormais dans le périmètre rapproché de la centrale nucléaire. Nous sommes donc concernés par la distribution préventive de comprimés d'iode. C'est maintenant à nous de nous procurer ces pastilles, dans une pharmacie (les plus proches : Montjardet à Les Bordes, Kuypers à Sully-sur-Loire, Spire à Saint-Benoît-sur-Loire), muni d'un justificatif de domicile et du livret de famille. Pour rappel, ces comprimés doivent être pris uniquement sur instruction du préfet par annonce à la radio et sur les réseaux sociaux.

# Travaux finis

## Agrandissement du cimetière



89 concessions traditionnelles supplémentaires et un emplacement d'environ 36 cavurnes pour dépôt d'urnes funéraires.

# Travaux en cours



Dans le cadre de la rénovation des bâtiments communaux, la toiture du foyer communal a été refaite.



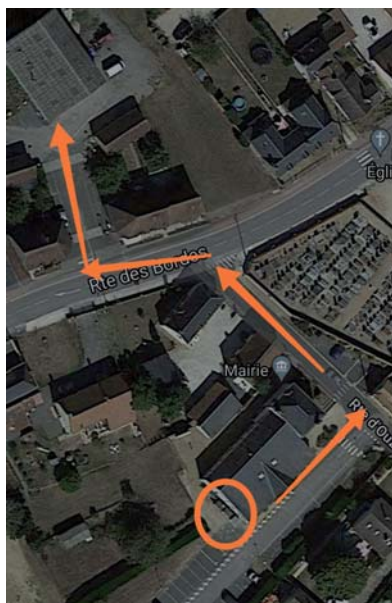
Enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens de la route d'Ouzouer.



Les travaux sont réalisés en 2 tranches. Première tranche de la route des Bordes à la route du Clos du Mont

## Les bennes à déchets ont déménagé.

Auparavant situées derrière le foyer communales, les bennes sont maintenant à côté des locaux techniques de la commune.



## Projet lotissement rue Creuse

La commune de Bonnée avait un projet de lotissement de 11 pavillons sur le terrain situé rue Creuse.

Suite à l'arrêté de fouille prescrit par la Préfecture le 16 novembre 2020, il a été demandé une estimation des fouilles.

Compte tenu du montant de 480 000€ TTC tranche ferme et conditionnelles comprises le conseil municipal a décidé d'abandonner le projet au détriment de l'extension de la commune.



**Ouverture de la mairie au public :**  
**Mardi de 10h à 12h – Jeudi de 17h30 à 19h.**  
**Rencontre avec le maire sur rendez-vous.**

